



BILAN DE L'ARUC-DCC : Journée d'échanges entre les partenaires et chercheurs des différentes communautés

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015

HÔTEL QUALITY INN, CAMPBELLTON (NB)

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE

| ORDRE DU JOUR | COMPTE-RENDU |
|----------------------------|--|
| Personnes présentes | <ol style="list-style-type: none">1. Steve Plante (UQAR, directeur et chercheur-contact ARUC-DCC)2. Antoine Verville (DG adjoint ROBVO, co-directeur ARUC-DCC)3. Amélie Boisjoly-Lavoie (UQAR, coordonnatrice ARUC-DCC)4. Nathalie Beaulieu (UQAR, post-doctorante ARUC-DCC)5. Omer Chouinard (Université de Moncton, chercheur-contact ARUC-DCC)6. Julie Guillemot (Université de Moncton – Shippagan, chercheuse-contact ARUC-DCC)7. Rose-Mary Gallagher (maire Sainte-Flavie)8. Agathe Lévesque (conseillère municipale Sainte-Flavie)9. Michel Cadieux (CREGÎM)10. Gaston Chouinard (citoyen Maria)11. Suzanne Arsenault (citoyenne Bonaventure)12. Richard Falstrault (citoyen Bonaventure)13. Geneviève Lemoyne (DG ZIP Baie des Chaleurs)14. Ronald Cormier (DG Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure)15. Conrad Godin (maire Sainte-Marie-Saint-Raphaël)16. Sylvain Chiasson (conseiller municipal Sainte-Marie-Saint-Raphaël)17. Rénaud Guignard (citoyen Sainte-Marie-Saint-Raphaël)18. Rémi Hébert (conseiller municipal Shippagan)19. Serge Larochelle (DG GDDPC)20. Marc Goguen (conseiller municipal de la Communauté rurale de Cocagne)21. Ginette Pellerin (citoyenne Grande-Digue)22. Pauline Bourque (citoyenne Grande-Digue) |
| | Ginette Pellerin et Pauline Bourque expliquent leur projet de documentaire dans le cadre du projet ARTISTICCC et demandent si les participants veulent bien être filmés pendant la journée. Tous les participants disent oui et acceptent de signer la lettre de quittance. |

1. 11h00-12h00

Présentation de Steve Plante : rappel des objectifs de l'ARUC, brève synthèse des résultats obtenus

(Les présentations vidéo et PowerPoint sont disponibles sur le site web de l'ARUC-DCC)

- Boîte à outils : comprend des fiches synthèse des outils développés dans le cadre de l'ARUC-DCC au <http://www.defisdescommunautescotieres.org/fr/toolbox/fiches>
- Tableau synthèse des résultats du projet longitudinal dans chaque communauté (disponible en ligne sur le site web de l'ARUC-DCC).

Commentaires des participants

- Constate l'importance du contexte différent de chaque communauté, qui prennent des orientations différentes selon l'implication de la municipalité, selon le caractère sinistrée ou non sinistrée des communautés, etc.
- Importance de l'implication des municipalités.
- Sainte-Flavie est contente d'avoir élaboré une planification stratégique à long terme incluant une préoccupation environnementale et/ou des changements climatiques pour chaque grand thème ou comité existant dans la municipalité (ex. famille, aménagement). Ça a bien fonctionné pour eux.

Présentation de Nathalie Beaulieu : mise en contexte sur les différences entre le Québec et le Nouveau-Brunswick

Tableau analyse longitudinale (multi-sites) des facteurs ou pratiques permettant une meilleure prévention ou gestion des effets négatifs d'un relèvement du niveau marin (érosion côtière ou submersion) (disponible en ligne sur le site web de l'ARUC-DCC)

Commentaires des participants

- Ce n'est pas parce qu'une communauté n'est pas sinistrée au départ qu'elle ne le deviendra pas.
- Importance de prendre en considération le choc post-traumatique avant d'entamer une démarche de résilience. Donner le temps aux gens de passer à travers, de vivre les émotions, est une première étape nécessaire.
- Au QC il existe un programme de relocalisation du Ministère de la Sécurité Publique (MSP), mais long et les citoyens ne reçoivent pas nécessairement assez d'argent pour tout couvrir.
- Sainte-Flavie et Maria sont des bons exemples d'expérience de « gestion de crise ».
- Cocagne : communauté sinistrée qui a rappelé aux ingénieurs avant de reconstruire de tenir compte du fait que ça avait été inondé en 2010, ne pas reconstruire de la même manière au même endroit. Mobilisation citoyenne provient du fait que plusieurs citoyens ont été isolés en raison des inondations.
- IRZC et Mélanie Aubé travaillent sur les options de relocalisation dans la péninsule acadienne.
- ARUC a « forcé » la création d'un comité de citoyens à Shippagan. Le comité a informé les citoyens, à la place de la municipalité, de l'étude qui indiquait que Shippagan serait inondée d'ici 100 ans et que la municipalité ne voulait pas dire aux citoyens pour ne pas faire peur et pour ne pas faire opposer développement

| | |
|------------------------------|---|
| | <p>économique et environnement. Meilleure réception des citoyens de la part d'un comité de citoyens plutôt que de la municipalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu associatif devient très important, complémentaire à la municipalité. - La peur ou les valeurs positives motivent le plus les gens à agir, à faire quelque chose? |
| <p>2. 13h00-14h00</p> | <p>Discussion en atelier de type « aquarium » sur la démarche faite ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce qui, selon vous, a le mieux fonctionné? - <u>Sainte-Flavie</u> : passé à travers plusieurs conséquences vécues, comment se préparer à l'avenir au prochain sinistre. Le fait qu'il y a eu beaucoup de pertes a rendu la municipalité sensible, comment garder vitalité. Se pose la question « est-ce que ça vaut le coût? » à long terme avant de faire des dépenses ex. en infrastructures sur le bord de la mer. Au QC on est très structurés sur le territoire, explique pourquoi c'est la municipalité qui a pris le lead. - Est-ce que le fait que la municipalité se soit grandement impliquée peut avoir nui à l'implication citoyenne (se dit que la municipalité s'en occupe)? Non. Au début Comité sur l'érosion des berges a été là en période de crise. S'est ensuite transformé. Aujourd'hui le comité compte sur la municipalité, des citoyens, la MRC, etc. - Il y avait déjà mobilisation citoyenne avant 2010. Au moment où municipalité a pris décision de collaborer avec ARUC, municipalité a mobilisé citoyens. - L'arrivée de l'ARUC avec l'ancien conseil municipal a été difficile. Mais une réussite a été la communication, ne pas lâcher. - Municipalité et comité citoyens peuvent être 2 entités en conflit. Avait pour souci de faire un pont; ça a été possible avec la planification stratégique. - <u>Maria</u> : importance de « passer au suivant », ne veulent pas que quelqu'un vive encore ce qui s'est passé en 2010. Ensemble de l'équipe élue a embarqué dans le projet, le comité a fonctionné de façon régulière, malgré les élections de 2013. - Avoir un projet concret = stimule l'action. Assemblées publiques, mais surtout le projet d'installer une trappe à sédiments. A favorisé le maintien de l'intérêt de la communauté. Ils sont en mesure d'observer concrètement ce qui peut être fait. - Encadrement du chercheur a aidé à conserver la mobilisation. - <u>Cocagne</u> : voulait travailler dans la perspective du bassin versant. N'avait pas de carte d'occupation du territoire. Voulait cette carte, car les gens s'installaient n'importe où et le territoire n'était pas municipalisé pour encadrer le développement. ▪ Quels obstacles ont été surmontés? Comment? - <u>SMSR</u> : question de départ de la chercheuse-contact était comment on va faire le relais après? N'avait pas d'organisme environnemental sur le territoire. Partenaire de pratique (IRZC) a rejoint l'ARUC et a beaucoup repris le dossier. Chercheuse aujourd'hui beaucoup plus confiante. |

- Difficulté à le voir comment un enjeu de développement dans un contexte de changements climatiques, on le voit toujours en termes de gestion des risques, quand ça arrive.
- Maria : obstacle de la pérennité a aussi été rencontré. Le projet concret a permis de gagner du temps, d'aller chercher des personnes supplémentaires, mais reste un obstacle pour le futur. Ne surf plus vraiment sur la tempête de 2010, les gens doutent que ça arrivera encore.
- Bonaventure : l'obstacle est la municipalité. Elle n'a jamais embarqué.
- Les comités au NB rencontrent les ministères pour qu'ils intègrent l'adaptation aux changements climatiques.
- SMSR au début c'était très difficile. Ont été amené à vouloir devenir un leader plutôt qu'être à la traîne. IRZC les a amené à regarder dans les municipalités autour pour voir ce qu'elles faisaient, et SMSR ne voulait pas être à la traîne donc a embarqué.
- Qu'attendez-vous de la municipalité? Un intérêt. Ont participé au début, puis après plus rien.
- Certains élus sont très proactifs, mais parfois ça peut faire peur à certains. Municipalité pas toujours prête, mais peut être prête à déléguer à un comité (ex. Saint-Raymond dans Portneuf – voir le projet ponctuel de l'ARUC-DCC sur la prospective). L'ont appelé « comité sur la rivière » et n'ont pas parlé de résilience ou d'adaptation.
- Qu'attendez-vous de la municipalité? Un intérêt. Ont participé au début, puis après plus rien.
- Shippagan : a réussi à convaincre la municipalité en leur parlant d'un cas extrême en France où le maire a tellement eu de pression pour divulguer des informations à la population pour les avertir d'une tempête qu'il s'est suicidé. Les élus ne veulent pas vivre ça. Au début, imposait des gens du plus de domaines possibles. Mais a appris 2 grands principes : motivation à la base, ne peut pas être imposé (1), et avoir du fun dans le comité (2).
- Sainte-Flavie propose d'aller poser des questions aux séances du conseil municipal. Ne font pas nécessairement quelque chose avec les doléances des citoyens, mais sont redevables aux citoyens et leur doivent une réponse, doivent réfléchir.
- Utiliser les leviers municipaux, et parallèlement développer un comité citoyen avec son propre pouvoir, sans nécessairement attendre après la municipalité.
- Quels savoirs ont été apportés par les acteurs locaux et les chercheurs (échange de savoirs)?
- CR Cocagne : mise en place de la CR grâce à GDDPC et chercheur-contact. Environnement : on a toujours eu des tempêtes, on a toujours eu de la neige. On a peur de quand ça va arriver, mais quand on est dedans, on gère bien. Faut arrêter cette manière de penser, il faut commencer à prévoir plutôt que guérir.

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qui permet de passer à la gestion d'une crise passée vers la gestion du futur? - Sainte-Flavie : le travail effectué avec l'ARUC. Les gens dans le comité ont commencé à réfléchir autrement, à penser à l'environnement, au futur. Il faut l'avoir en tête, se préparer. Avoir des endroits possibles de relocalisation, avoir fait des contacts, etc. Le conseil municipal doit garder son pouvoir malgré l'urgence, ne pas tout céder au Ministère de la Sécurité Publique (MSP). Le MSP avait le mandat de « vider le bord du fleuve ». La municipalité aurait pu réunir les citoyens et leur demander ce qu'ils voulaient qu'elle fasse pour eux. Si on a des opportunités à offrir aux citoyens, faisons le! - CR Cocagne : on a dressé une liste des personnes les plus vulnérables pour être préparés. - Erreur de comparer « adaptation » et « plan des mesures d'urgence », ce n'est pas la même gestion. - Une bonne idée est d'avoir des contacts auprès des regroupements de municipalités qui peuvent faire des représentations pour les municipalités. |
| <p>3. 14h00-15h00</p> | <p>Résultats de recherche sur les méthodes de discussion et d'échange de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation d'Antoine Verville sur le Guide pratique sur la prospective (projet ponctuel de l'ARUC-DCC. La présentation PowerPoint et le guide sont disponibles sur le site web de l'ARUC-DCC) - Encore ici, importance de laisser quelques rencontres pour vider les émotions avant de commencer la démarche de prospective. - Instaurer une atmosphère où tout le monde est sur un même pied d'égalité, même si le maire et le conseil municipal participent. - Les gens qui participent doivent le dire s'ils ne comprennent pas ou s'ils trouvent ça plate, ne doivent pas laisser aller. - L'OBV travaille depuis des années sur le territoire. Le comité de la rivière existait depuis les dernières inondations (environ une quinzaine de personnes). Ce comité a donc été utilisé pour la démarche. - Toutes sortes de considérations qui font que la mobilisation continue ou pas, mais dans ce cas-ci c'était une personne, soit le coordonnateur de la démarche. Le comité s'est réuni pendant un an aux trois semaines, importance de maintenir le rythme pour éviter la démobilitation des participants au comité. ▪ Présentation de Nathalie Beaulieu sur les leçons tirées de l'expérience de Rivière-au-Tonnerre en relation avec la prospective (tableau et présentation disponibles sur le site web de l'ARUC-DCC) - Au départ, la création d'un comité de citoyens a échoué. Les assemblées de cuisine, une seule fois par petit groupe, ont donc été utilisées pour discuter de la prospective. - Point de départ n'était pas « quels sont les risques » mais plutôt « vers où on veut aller, comment développer la municipalité, comment surmonter les obstacles ». |

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les discussions lancées par une vision exprimée par les participants. Permet de déclencher des émotions positives et du fun plutôt que de ramener la peur qui démoralise et qui empêche la créativité. - Au lieu de parler de scénario probable, désirable et possible, on a identifié les choses qu'on veut et les choses qu'on ne veut pas. Idéalement, on ferait un suivi et évaluation. - Prospective parce qu'on fait quand même une certaine projection dans le futur en exprimant ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas. Permet de développer une attitude plus positive et propre à l'action. - On a appris que tous les acteurs, autant fédéral que provincial, ont tous un rôle et une responsabilité dans la résilience de la communauté. - Au niveau de la MRC, avec le SAD, prévoir des terrains urbanisés (qui appartiennent au gouvernement, terres de la couronne) pour être utilisés comme terrains d'échange si jamais des gens étaient sinistrés. *Au NB, dans le coin de Bathurst par exemple oui des terrains semblables existent, sinon sur la péninsule ce sont surtout des tourbières alors non urbanisables. - Aborder le plan de sécurité civile de manière agréable, avec valeurs positives. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de Julie Guillemot sur la gestion des risques (présentation disponible sur le site web de l'ARUC-DCC) <ul style="list-style-type: none"> - Porte d'entrée a été la gestion des risques plutôt qu'une vision de vers où on veut aller. - Importance de la spécificité de la gouvernance territoriale au NB ex. quel pouvoir du DSL? - Pourquoi des groupes de citoyens? À quoi ça peut servir? Sensibilisation, pression, accompagnement des municipalités. - Qu'est-ce qui peut inciter à intégrer les groupes de citoyens? Quand on subit les changements climatiques, on est plus porté à participer. Défi d'intégrer l'économique. Importance d'intégrer les employés municipaux, pas juste les élus. |
| <p>4. 15h00-16h00</p> | <p>Discussion sur l'adaptation dans les communautés (En atelier de type « aquarium » puis conclusions en plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels obstacles subsistent pour atteindre nos visions? - <u>Cocagne</u> : comment engendrer nouvelle approche de discussion? - <u>SMSR</u> : comment envisager la question climatique comme un enjeu de développement? - <u>RAT</u> : question du transfert de technologies ex. bac récupération eau pluie, modification des bâtiments. Groupes environnementaux peuvent jouer ce rôle de compiler ces bonnes idées. Pas ou peu de ces groupes sur la péninsule acadienne ou à RAT. |

- María : la place des organismes citoyens dans le processus vers la résilience. Avec ces tâches traditionnelles, la municipalité est déjà débordée et a peu d'expérience de se préoccuper réellement d'environnement. Ce n'est pas non plus le niveau d'intervention de la MRC. Pas non plus le mandat de ZIP et OBV. L'environnement est un mandat qui appartient à qui???
- SMSR : au NB y'a très peu de normes environnementales.
- María : les temps changent, mais les municipalités ont des ajouts de tâches sans ajout de budget.
- RAT : dévitalisation, pas de terrains pour la relocalisation. Possibilité d'utiliser des terres agricoles pour créer des coopératives d'habitation multigénérationnelles en densifiant?
- Sainte-Flavie : oui, bonne idée, mais le coût des infrastructures dans les développements est très élevé. Ça freine les développements intéressants.

Flou maintenu par le gouvernement dans la réglementation qui est parfois injuste, ex. un gros promoteur peut agrandir son bâtiment directement sur le bord de l'eau et un particulier ne peut pas agrandir un petit garage beaucoup plus loin du bord de l'eau. Tout est selon l'interprétation d'une norme floue.

- Quels facteurs favorisent la résilience?
- María : partage d'informations avec d'autres municipalités/communautés.
- Shippagan : regroupement, comme sur la péninsule acadienne. On veut un coordonnateur pour toute la péninsule pour sensibiliser les gens sur les nouvelles technologies
- RAT : quand ils ont été conscients des risques, ils ont réagi en prévention et ont établi une réglementation pour interdire la construction en zone à risque et ont tenté de trouver des options de rechange pour l'établissement/relocalisation des gens.
- María : partager des ressources et se construire sur des ressources qui nous appartiennent, qui ne peuvent pas nous être enlevées (ex. les outils régionaux au Québec que le gouvernement a aboli pour des raisons d'austérité).
- María : un réseau a été mis en place avec l'ARUC, qu'on n'avait pas avant. On pourrait le continuer plus largement qui nous permettrait d'être plus fort. Réseaux sociaux?

Innovation : s'arrêter, voir les ressources qu'on a et voir si on ne pourrait pas les partager. Ça mobilise! Ce n'est pas facile, mais ça peut faire une différence.

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels acteurs pourraient agir? <p>MDDELCC qui vient de changer de nom pour ajouter la lutte aux changements climatiques, il doit bien avoir un rôle actif à jouer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Sainte-Flavie</u> : les municipalités en ont beaucoup. Ce n'est pas vrai qu'elles ne sont pas préoccupées par l'environnement. Y'a une préoccupation, et si tu ne l'as pas, elle est imposée par les normes. Alors municipalités ont un rôle. Intégrer cette valeur environnementale au quotidien, à nos actions. - <u>SMSR</u> : échelle régionale, comme sur la péninsule acadienne. Capacité de se concerter et de prioriser pour la région. |
| <p>5. 16h30-18h00</p> | <p>Opportunités d'agir après l'ARUC (discussion en plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles demandes exprimer à quels acteurs? ▪ Comment appliquer les leçons apprises? ▪ Quels mécanismes exploiter? <p>Le travail qui a été fait par les communautés de l'ARUC-DCC peut être appliqué ailleurs; on peut éviter de recommencer ce travail en « l'appliquant » ailleurs.</p> <p>Sensibiliser les aménagistes, leur faire se poser des questions sur leurs actions : sont-elles adaptées à un contexte de changements climatiques?</p> <p>Diffuser, faire connaître, sur le Web Municipal.</p> <p>Qui va répondre aux questions après l'ARUC? Important de le prévoir.</p> <p>S'attendent à un rapport final qui compile les actions/idées de chacune des communautés. Must = actions posées et envisagées avec les résultats associés, et qui peut être contacté si on veut poser plus de questions.</p> <p>Avoir un répertoire des expertises/des chercheurs/élargir aux initiatives intéressantes ailleurs.</p> <p>Comment conserver toute cette « mémoire » là, le savoir accumulé, qui prend ce dossier là?</p> <p>Actualiser le portail UVED (Omer).</p> <p>Chaque participant de l'ARUC est un ambassadeur, chacun a un rôle de faire connaître l'ARUC, ses travaux, le faire vivre après l'ARUC.</p> <p>Quelles ressources pour poursuivre les travaux entamés avec l'ARUC – exemple comité ZIP Baie des Chaleurs avec les comités de Maria et de Bonaventure?</p> <p>Demander à Québec rééquilibrage des budgets mitigation vs adaptation pour financer des organismes comme ZIP Baie des Chaleurs à accompagner municipalités à s'adapter.</p> |

Les capacités ont déjà été renforcées dans les communautés de l'ARUC, ce serait intéressant de canaliser des ressources pour les rendre meilleures encore.

NB : Fonds fiducie en environnement. 6 millions \$. Environ 1 million \$ va aux changements climatiques et à l'adaptation. Rien par rapport aux besoins. Comment persuader nos gouvernements à investir là-dedans alors qu'ils coupent en éducation et en santé?

NB : Réglementation provinciale sur l'interdiction de bâtir dans les zones à risque plutôt que de laisser ça au cas par cas aux municipalités.

Faire comprendre aux gouvernements que les coûts de la non-adaptation sont beaucoup plus élevés que les coûts de l'adaptation.

Faire parvenir ces évaluations aux compagnies d'assurances. Vont peut-être vouloir investir.

NB : changer le mode de fonctionnement et de financement des municipalités (taxes élevées à récupérer sur les fronts de mer).

Cocagne a été voir le ministère de l'éducation du NB. Sont arrivés avec un programme à insérer dans le programme scolaire des 4^e et 5^e années du primaire. Ministre ouvert.

Regroupement des communautés résilientes, avec une forme de reconnaissance, d'identification ex. clé verte pour les hôtels.

SAD, Plans d'aménagement, Plans de sécurité civile, Plans stratégiques, Plans de mesures d'urgence, Plans verts, tout ça ça doit être obligatoirement fait, ce sont des mécanismes que les municipalités et MRC doivent faire. Moyen d'inclure l'adaptation aux changements climatiques là-dedans plutôt que de produire des plans d'adaptation distincts? Puis demander de l'appui d'un gouvernement pour que des organismes de la société civile puissent appuyer les municipalités dans l'adaptation aux changements climatiques.

Plutôt que le MSP n'intervienne qu'en réaction, peut-on demander un programme de prévention permettant aux citoyens côtiers/riverains de déménager avant la future catastrophe?

Oui, mais on doit trouver des terrains pour compenser. Ça peut être une aide conditionnelle, ok on te finance mais tu restes dans la même municipalité (écoconditionnalité).

Processus d'échanges de terrains.

*MSP dit qu'il a un programme de prévention, attention à la manière de formuler dans le rapport final.

CRSH devrait relancer un programme qui permet un travail d'aussi près avec les communautés.

Difficulté des partenaires qui veulent bien consacrer un nombre d'heures au projet, mais qui ne sont pas rémunérés.

Faire une demande de développement de partenariat (CRSH).